

La protection sociale non contributive examinée sous l'angle de l'enfance et de l'équité au Soudan¹

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

La République du Soudan est un pays multiethnique situé dans le nord-est de l'Afrique subsaharienne. Avec une population estimée à 39,57 millions d'habitants en 2016, dont 66 pour cent vivant en milieu rural, le Soudan est le quatrième pays le plus peuplé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région MENA, de l'anglais *Middle East and North Africa*). Près de cinquante pour cent de sa population ont moins de 18 ans et 5,9 millions d'habitants ont moins de 5 ans, des proportions très proches de celles observées en Irak, en Palestine, en Syrie ou au Yémen. Classé 165^e sur 188, le Soudan enregistre l'un des indices de développement humain les plus faibles au monde (0,490), inférieur à la moyenne régionale (0,704). En 2009, 46,5 pour cent de la population vivait sous le seuil de pauvreté national. Le Soudan affiche des disparités régionales marquées et les taux de pauvreté sont plus élevés en milieu rural, où 57,6 pour cent de la population est pauvre.

Le Soudan comptait 2,3 millions de déplacés internes en 2017 ; à l'heure actuelle, la survie de 4,8 millions de ses habitants dépend de l'aide humanitaire. Le bien-être des enfants s'y trouve significativement affecté par des conflits armés prolongés, en particulier dans les régions du Darfour, du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Environ 2,2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et le pays affiche le plus faible taux de scolarisation de la région, avec 3 millions d'enfants de 5 à 13 ans non scolarisés. Selon les estimations de 2014, le Soudan enregistre un taux de mortalité de 68 décès sur 1 000 naissances vivantes chez les moins de 5 ans, l'un des niveaux les plus élevés de la région avec Djibouti et le Yémen. Une attention particulière doit par ailleurs être accordée au bien-être des filles, chez lesquelles les mutilations génitales et le mariage précoce constituent des pratiques fréquentes ; on estime en effet que 38 pour cent des femmes se marient avant l'âge de 18 ans.

Si le Soudan dispose de différents programmes, politiques et plans d'action de protection sociale, ses dépenses d'assistance sociale ne représentaient en 2015 que 0,6 pour cent de son produit intérieur brut (PIB). La principale institution chargée de la mise en œuvre des politiques de protection sociale est le ministère de la Sécurité et du Développement social (MSDS), ancien ministère de la Protection et de la Sécurité sociales, tandis que dix-huit autres Centres de réduction de la pauvreté sont chargés de mettre en œuvre les politiques gouvernementales de réduction de la pauvreté au niveau local.

En 2016, le Gouvernement soudanais a lancé *Shamel*, un programme intégré d'appui social financé par des fonds publics et bénéficiant d'une assistance technique de la Banque mondiale destinée à accroître l'efficacité de son processus de ciblage. Principal instrument d'identification des bénéficiaires potentiels du *Shamel* et des programmes financés par la *Zakat*, la base de données qui permet d'identifier les ménages pauvres et vulnérables a été constituée grâce à un recensement de la pauvreté conjointement mené en 2011 par l'Institut supérieur des sciences de la *Zakat* (*Higher Institute of Zakat Sciences*) et le Bureau central de statistiques (*Central Bureau of Statistics*). Conçu pour fournir aux ménages les plus pauvres des transferts monétaires et en nature non conditionnels, des services d'accès à l'eau ainsi qu'un appui au logement et à la nutrition, le *Shamel* a absorbé des initiatives antérieures, comme le Projet d'appui social (*Social Support Project*). Dans le cadre de cette initiative, un programme d'alimentation scolaire a été implanté dans les États enregistrant les plus forts taux de pauvreté. Actuellement en place dans neuf États, le *Shamel* devrait s'étendre à l'ensemble des dix-huit États que compte le pays.



Le Fonds de la *Zakat* figure parmi les principales sources de protection sociale non contributive du Soudan ; il fournit des transferts monétaires, des subventions, des services et un appui productif aux ménages pauvres. Le Fonds de la *Zakat* fonctionne à la façon d'un organisme semi-autonome relevant du MSDS ; les cotisations qui lui sont versées se présentent sous forme monétaire ou en nature (produits agricoles et bétail, notamment). En accordant des exemptions de frais de scolarité et des bourses scolaires, il a permis en 2016 à 82 691 étudiants issus de ménages pauvres de suivre une éducation supérieure. En 2016, les dépenses totales du Fonds de la *Zakat* se sont élevées à un milliard de livres soudanaises et ont couvert 2,16 millions de ménages.

Une assurance santé contributive a été créée en 1996 pour les employés du secteur structuré de l'économie. Le Fonds de la *Zakat* et le ministère des Finances et de l'Économie nationale (MFEN) travaillent en partenariat pour élargir la couverture du Fonds national d'assurance santé (*National Health Insurance Fund*, NHIF) en finançant les cotisations des ménages pauvres. En 2016, ce Fonds a ainsi couvert 16,41 millions d'individus (environ 43 pour cent de la population), dont plus de la moitié (8,78 millions) appartenaient à la population pauvre. Accordant la priorité à l'inclusion des plus pauvres, le Gouvernement a fixé l'objectif d'accroître la couverture du NHIF à 80 pour cent de la population d'ici 2020.

Malgré les efforts croissants déployés par le Gouvernement, certains défis restent à relever pour assurer un développement infantile équitable aux enfants pauvres et vulnérables du Soudan. Dans un tel contexte, il s'avère particulièrement essentiel de promouvoir un accès égal à l'enseignement primaire, d'adopter des mesures d'incitation à l'achèvement de ce cycle, d'accroître les services de santé infantile et maternelle et de mettre en place des mécanismes institutionnels visant à assurer la protection des filles. Les progrès du Soudan, qui a amélioré son système de protection sociale non contributive grâce à une plus grande intégration, méritent d'être soulignés. Si la récente instauration du *Shamel* et l'expansion du NHIF ont vocation à améliorer l'appui apporté aux familles soudanaises les plus pauvres, il reste néanmoins fondamental de déployer des efforts de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du bien-être des enfants.

Note :

1. Le présent *One Pager* découle d'une étude complète menée en partenariat entre l'IPC-IG et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Toutes les références des données sont intégralement fournies dans le rapport complet correspondant :

Machado, A. C., C. Bilo, R. G. Osorio, et F.V. Soares. 2018. *Overview of Non-contributory Social Protection Programmes in the Middle East and North Africa (MENA) Region through a Child and Equity Lens*. Brasília et Amman : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : <<https://goo.gl/QfmKwK>>.